

Mesdames, Messieurs
les Membres du Conseil d'administration du C.C.A.S.

Péronnas, le 22 février 2024

N/REF : HM/CDS

Objet : Conseil d'administration - convocation

Madame, Monsieur,

Je vous convie à la prochaine réunion de notre Conseil d'administration qui se tiendra

**Le mercredi 28 février 2024 à 18 heures 30
en Mairie – salle du Conseil municipal**

Ordre du jour :

I – Conseil d'administration

- 1.1 - Nomination du secrétaire de séance
- 1.2 - Procurations

Madame Hélène CÉDILEAU donne procuration à Monsieur Hubert MARTIN

- 1.3 - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du CCAS du 27 septembre 2023

II-Débat d'orientations budgétaires 2024

- 2.1 – Rappel du budget et situation comptable au 31 décembre 2023

III -Divers

- 3.1 - Attributions des aides récurrentes (comptabilisées ou non) au 31 décembre 2023
- 3.2 - Décisions de la commission permanente

Date du prochain Conseil d'Administration : 27 mars 2024 –Budget Primitif

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président du CCAS,



Hélène CEDILEAU.